



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Remise de la Bourse à l'écriture du Canton de Vaud

Le Canton de Vaud attribue à Jean-François Sonnay la Bourse à l'écriture 2011. D'un montant de 10'000 francs, cette bourse est destinée à permettre à un auteur vaudois de réaliser un projet littéraire. Pour cette 6^{ème} édition de la Bourse à l'écriture, le Service des affaires culturelles a souhaité, à titre exceptionnel, aussi attribuer un montant de 7000 francs à Mélanie Chappuis.

Sous la présidence de Brigitte Waridel, cheffe du Service des affaires culturelles, le jury de la Bourse à l'écriture 2011 réunissait Pierre-Yves Lador et Raphaël Aubert, membres de la Commission cantonale des activités culturelles (sous-commission « littérature »), ainsi qu'Isabelle Ruf, critique littéraire.

Parmi les douze dossiers qui lui ont été soumis, à l'unanimité le jury a désigné Jean-François Sonnay comme lauréat de la Bourse à l'écriture 2011, d'un montant de 10'000 francs. Né en 1954, Jean-François Sonnay, domicilié à Paris, a une importante bibliographie à son actif : elle comporte des textes de théâtre, des essais, des contes, des nouvelles et plusieurs romans que son expérience de terrain au sein du CICR a nourris. Le projet qui a emporté la décision du jury consiste en un récit polyphonique lointainement inspiré d'un fait divers. « Jéthro » part de la figure énigmatique du jeune pianiste trouvé sur une plage en 2005, trempé, transi et aphasique. Folie, simulation : comment décider ? Les moyens d'investigation font partie de la trame romanesque qui ouvre à une réflexion sur l'identité.

De plus le jury a souhaité accorder un soutien exceptionnel d'un montant de 7000 francs au projet d'écriture de Mélanie Chappuis, en raison de la qualité de son dossier ; née en 1976 et domiciliée à Lausanne, Mélanie Chappuis est déjà l'auteure de deux romans remarquables. Pour sa nouvelle œuvre de fiction, elle se propose d'aborder la question de la maternité : non pas comme limitation, esclavage de la femme, mais au contraire en tant que libération, réalisation d'elle-même. Le traitement romanesque envisagé par l'auteure est apparu au jury comme extrêmement original.

Rappelons que la Bourse à l'écriture a été attribuée en 2006 à Sandra Korol, en 2007 à Frédéric Vallotton, en 2008 à Marie-Jeanne Urech, en 2009 à Olivier Sillig et en 2010 à Nicolas Verdan.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 avril 2011

Renseignements : Brigitte Waridel, cheffe du Service des affaires culturelles (DFJC), 021 316 07 40 ; Jean-François Sonnay, +33 1 42 23 76 11 ; Mélanie Chappuis, 076 381 95 03